

Le règlement de la VTT Montesquieu

La VTT Montesquieu est une rando VTT qui se déroule sur 2 circuits de 33kms et 53 km. Elle est ouverte à tous, enfants de plus de 12 ans (**accompagnés des parents ou avec autorisation parentale**), femmes, hommes. Les vélos de type VTC, VTT, GRAVELS, sont acceptés, qu'ils soient électriques ou non.

33kms à partir de 12 ans



53kms à partir de 15 ans



La Charte du cyclo-randonneur...

La VTT Montesquieu emprunte des chemins privés et ne peut faire l'objet d'une pratique sans autorisation préalable de leurs propriétaires : les organisateurs de la VTT Montesquieu ont obtenu toutes ces autorisations et chaque concurrent s'engage à respecter ce droit de passage.

Les inscriptions...

Elles se font sur le site de Bordeaux Sud Tourisme !



Les droits d'inscription...

- 25 € TTC jusqu'au 03 mai 2024, puis 30 € TTC suivant les places disponibles, le jour du retrait des plaques dossards.
- Dîner du samedi soir 04 mai sous tente : 35 € TTC.
- Le pack entreprise sera proposé pour 100 € TTC.

L'inscription comprend :

- les frais d'inscription sur un circuit au choix, de sécurité et de balisage
- les ravitaillements et les animations au départ/arrivée et sur le parcours
- les sanitaires, douches et postes lavage des vélos à l'arrivée
- les récompenses individuelles, les prix aux challenges du meilleur déguisement individuel, groupe, et challenge Montesquieu.



Attention !

Seules seront prises en considération les 1000 premières demandes d'inscription correspondant au quota de places disponibles fixé par l'organisation !

Les personnes n'ayant pas rempli tous les critères d'engagements ne pourront participer à l'épreuve ni à quelque récompense.

Annulation : de votre part, remboursement possible jusqu'au 31 mars 2024 (Remboursement effectué dans un délai de 1 mois-déduction faite de 5 € par dossard, pour frais de gestion). A partir du 01/04/2024 aucun remboursement ne sera possible. L'annulation du repas est non remboursable.

En cas de report de date de notre part, vos inscriptions seront automatiquement reportées sur la nouvelle date.



Assurances et responsabilités...

Cette organisation est couverte par les organisateurs, pour tout participant (licencié ou non), par une police d'**assurance de responsabilité civile**. Chaque participant doit s'assurer pour sa pratique sportive et pour les dégâts pouvant être occasionnés envers un tiers ou lui-même. Tout concurrent hors délais ne sera plus couvert par la responsabilité civile de l'organisateur.

Ce même organisateur dégage sa responsabilité en cas de détérioration de matériels ou d'équipements individuels pendant l'épreuve. L'organisation décline également toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol, etc.

ATTENTION ! : Toute personne n'ayant pas rempli les conditions ci-avant sera considérée comme non participant. En conséquence de quoi, elle ne pourra prétendre à aucune couverture d'assurance de la part de l'organisateur. D'autre part, elle ne sera pas identifiée et prise en charge par les secours de l'organisation, elle n'aura pas accès aux ravitaillements et elle ne bénéficiera pas des cadeaux remis à l'arrivée par l'organisation.

Retrait de dossards :



A partir du vendredi 03 Mai 2024 9h00 sur le village départ/arrivée ou le matin du 04 Mai 2024 du 7h30 à 10h00.

Déroulement de la rando...

Les randonnées partiront par vagues (nombre à définir) espacées de 15 minutes sans tenir compte de dossards ou plaque de cadre.

Le premier départ se fera à 10 h30 et dernier 11h45. La fin de la randonnée est prévue à 17h30 : passé ce délais, aucune récompense ne sera délivrée.

*Demandez
le programme !*

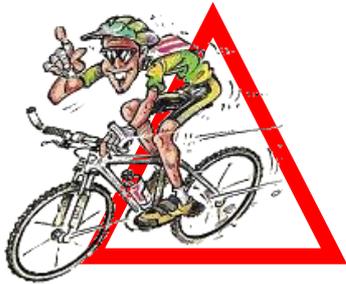


Les parcours ?

Une carte de chaque parcours sera fournie au retrait de dossard et sur le site de départ.

Les parcours seront fléchés ou repérés, voire enregistrables sur GPS.

L'usage de ces parcours est exclusif pour la manifestation et ne pourra être utilisé en dehors de cette journée.



Sécurité :

Chaque participant devra respecter le code de la route sur les éventuelles portions de routes empruntées.

Le port du casque est obligatoire.



Tous les concurrents devront respecter les consignes de sécurité annoncées par le speaker et les organisateurs de l'épreuve.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation et aucun rapatriement de personne ou de vélo ne sera assuré.

Ravitaillements :



Ils seront situés aux Châteaux : Malartic Lagravière, Haut Bailly, Méric et sur le village Départ/Arrivée.

Le bracelet fourni par l'organisation sera obligatoire à ces ravitaillements, il sera porté au poignet.

Dégustations :

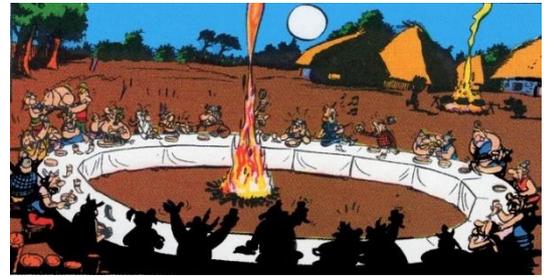
Elles sont prévues aux châteaux La Solitude, La Louvière, La Tour Martillac, Lassalle, et Méric.

Il est rappelé aux concurrents que les éventuelles dégustations présentes sur chaque circuit sont à L'abus d'alcool, est dangereux pour la santé, et est à consommer avec modération...



Le dîner...

Lors de l'inscription, vous avez réservé votre repas du soir : il aura lieu sous un grand chapiteau situé sur l'aire de départ. Il a pour but de financer en partie notre engagement caritatif. Tout est compris dans le prix : repas, boisson et animation.



Environnement et propreté :

Des sanitaires seront présents le long du parcours et sur les sites de départ/arrivée.

Une station de lavage de vélos sera a disponibilité sur lire d'arrivée.

Douches.

Chaque participant devra respecter les lieux et environnements traversés, et ne devra pas traverser les rangs de vigne.

Jury des challenges :

Il sera composé de membres du comité Organisateur

Les jurés seront présents au départ et à l'arrivée ainsi que sur les parcours.

Les prix seront remis à partir de 17h30 sur la scène espace départ/Arrivée.

Droit à l'image : l'organisation se réserve le droit d'exploiter les photographies et vidéos prises durant l'épreuve dans le but de promouvoir la VTT Montesquieu



Et enfin...

L'inscription à cette épreuve signifie que chaque participant accepte ce règlement de l'épreuve

Point final.

